



Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Grandvilliers

MAIRIE de MARSEILLE EN BEAUVAISIS

79 rue du Général Leclerc - 60690 Marseille en Beauvaisis

Courriel : mairie@marseille-beauvaisis.fr

☎ 03 44 46 20 11

ARRÊTÉ 2025-059-STA

ARRÊTÉ MUNICIPAL D'INTERDICTION D'ARRÊT ET DE STATIONNEMENT – FÊTE PATRONALE 2025

Le Maire de la Commune de MARSEILLE EN BEAUVAISIS,

VU l'article L 2213-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU le Code de la voirie routière ;

VU le code pénal ;

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière ;

VU la demande effectuée le 25 juin 2025, par l'association du Comité des fêtes de Marseille-en-Beauvaisis, organisateur de la fête patronale ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires à la circulation et au stationnement des usagers de la voie publique ;

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la bonne tenue de la fête patronale à Marseille en Beauvaisis ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Du mardi 1er juillet 2025 à 8h00 au mercredi 9 juillet 2025 à minuit, le stationnement et l'arrêt sont **INTERDITS** Place de la Gare pour permettre l'installation et le stationnement des forains participants à la fête patronale ;

Article 2 : Le comité des fêtes aura en charge l'implantation et le maintien des barrières et de la signalisation routière, conformément à la réglementation en vigueur, pendant toute la durée de la manifestation.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié conformément à la législation en vigueur dans la commune de Marseille en Beauvaisis.

Article 4 : Le maire de Marseille en Beauvaisis et Monsieur le Commandant de la Brigade de gendarmerie de Marseille en Beauvaisis sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté et toutes infractions seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmis à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Marseille en Beauvaisis et au centre de secours de Marseille en Beauvaisis.

Marseille en Beauvaisis

Le 30/06/2025

Isabelle DUBUT, Maire.

